



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

qualité

Question écrite n° 107323

Texte de la question

M. Christian Vanneste souhaite interroger M. le ministre de la santé et des solidarités au sujet du danger du chlore pour l'être humain. De récentes études démontrent que le chlore contenu dans l'eau dite du robinet a des effets particulièrement nocifs pour l'être humain. L'eau du robinet est sans doute le produit le plus consommé, elle est vitale pour chacun de nous mais s'avère être cancérigène du fait du chlore qu'elle contient dans de nombreux cas. Les spécialistes commencent à conseiller de favoriser l'eau minérale ou l'eau de pluie pour des gestes simple comme la cuisson des aliments, la boisson, etc. Si l'on en croit les chercheurs, le chlore contenu dans l'eau courante pourrait poser un sérieux problème de santé publique à long terme en multipliant le nombre de cancers. Il aimerait donc connaître les intentions du Gouvernement afin que l'eau puisse être consommée sans crainte et surtout qu'elle ne puisse présenter aucun risque.

Données clés

Auteur : [M. Christian Vanneste](#)

Circonscription : Nord (10^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 107323

Rubrique : Eau

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 17 octobre 2006, page 10780